Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive 2025



Dressage





Crédit Photo : Morgane Froment

Sommaire

Préambule
Projet sportif 2025
Projet Sportif Fédéral – Dressage 6
Coordonnées
Renseignements
Le passeport FEI
C'enregistrement FEI
C Le certificat sanitaire
Attribution des Aides et des Primes11
Primes FFE – Championnat d'Europe
Primes FFE - Concours internationaux
SENIORS
JEUNES SENIORS (16 à 25 ans)
CHEVAUX DE 7 ANS
JEUNES CAVALIERS20
JUNIORS
CHILDREN22
PONEYS
Liste des Sportifs de Haut Niveau 202524
Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 202625

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des cavaliers de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections et par des primes destinées aux cavaliers et aux propriétaires des chevaux performants ainsi que des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

La FFE valorise également la réussite de ses cavaliers dans les circuits d'excellence qu'elle met en place en s'appuyant sur les concours nationaux et internationaux français.

La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et Collectif National.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, le chapitre VIII des Dispositions Générales des Compétitions.

Projet sportif 2025

🧖 Bilan

Séniors : La politique d'ouverture à de nouveaux couples a permis à l'Equipe de France de Dressage de se classer à la 6° place par équipe et d'avoir un cavalier en finale individuel pour la reprise libre en musique.

Cette politique d'ouverture a permis également de sélectionner 8 couples différents sur 4 coupes des nations différentes. Ces résultats ont été possibles par une homogénéité des résultats des cavaliers français même si la France ne dispose pas de couples capables de concurrencer les nations fortes individuellement. Ces résultats ont été permis par le travail des cavaliers au quotidien mais aussi grâce aux outils et environnements mis en place par la FFE : collaboration avec l'IFCE avec mazarin et les différents capteurs, Equine Energy, datas sur l'analyse statistiques des reprises françaises, préparation mentale et physique.

Catégories Jeunes: En ce qui concerne les Jeunes, la saison passée, nous avons poursuivi notre politique de détection avec quatre regroupements régionaux, permettant d'intégrer de nouveaux talents aux équipes de France.

La forte participation aux différents CDIs a consolidé notre place parmi les cinq à six meilleures nations européennes et renforcé notre reconnaissance auprès des juges, notamment concernant la qualité de l'équitation des jeunes qui est remarquée.

Ces avancées nous permettent d'aborder l'avenir avec confiance, et notamment dans notre volonté d'alimenter à long terme l'équipe seniors.

Objectifs

Seniors: 2025 est le début d'un nouveau cycle de compétition devant emmener l'équipe de France jusqu'aux JOP de Los Angeles en 2028. Cette première devrait, idéalement confirmer des couples aguerris mais aussi pouvoir donner de l'expérience à de nouveaux cavaliers lors-des prochains championnats d'Europe au Crozet en août 2025. Cette expérience doit être mise à profit à travers les coupes des nations qui seront proposées dans la première partie de saison grâce à une observation générale des forces du dressage pendant le master pro de Dressage à Vierzon.

Catégories Jeunes: Cette année est une nouvelle étape dans la structuration et l'accompagnement des jeunes du dressage français, avec pour objectif de les amener vers les plus hautes échéances internationales. Les efforts fournis et le travail technique doivent se poursuivre et se concrétiser lors des compétitions majeures de la saison. Une attention particulière sera portée à la préparation mentale des jeunes cavaliers, élément clé de la performance à haut niveau, ainsi qu'au bon fonctionnement du collectif France, garant de la dynamique de groupe et de la progression individuelle. Les premières compétitions de la saison doivent permettre d'évaluer les couples et d'affiner les stratégies en vue des championnats d'Europe des différentes catégories. Les Coupes des Nations doivent permettre d'acquérir de l'expérience et apprendre à gérer la pression dans un cadre collectif. Enfin, les rendez-vous nationaux, Tournée des As et Super As, seront des temps forts pour observer et accompagner la montée en puissance des couples les plus prometteurs. L'objectif est de préparer les jeunes talents aux exigences du plus haut niveau, en développant à la fois leurs compétences techniques, leur gestion de la performance et leur capacité à évoluer au sein d'une équipe soudée et ambitieuse.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes :

- L'obligation d'adhérer aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur régularité au cours de la saison.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France.
- L'acceptation et la signature de la charte du sport de haut niveau de la Fédération Française d'Equitation 2025 avec ses critères et obligations. La signature de la charte par les cavaliers vaut engagement et respect des critères et obligations sous réserve de s'exposer à des sanctions dans le cas contraire.

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE. Les computer listes nationales et internationales concernant les couples, les cavaliers, les chevaux ne sont pas un critère de sélection.

Toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêt lors de la sélection d'un couple, doit être communiquée à la Fédération et à la Direction Technique Nationale, afin que des mesures spécifiques soient prises pour garantir l'intégrité du processus de sélection.

Les sélections pour l'échéance de l'année sont annoncées lors d'un échange oral, aux cavaliers non sélectionnés puis aux cavaliers sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

L'accompagnement fédéral vers la performance

La dynamique collective, « l'esprit bleu » :

La charte du cavalier de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages et compétitions.

La formation:

La mise à disposition d'experts pour tous les facteurs de la performance et de l'Outil Equivisio. Un accompagnement fédéral sur les stages de haut niveau et les compétitions internationales.

Le soutien logistique, financier, médiatique :

La sélection sur une liste, le suivi vétérinaire, les sélections, les primes à la performance, les aides fédérales, le statut de Sportif de Haut Niveau et les aides personnalisées.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : cavaliers, entraîneurs, propriétaires et entourage. Les différentes aides présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs. Nous souhaitons que cette démarche vous aide à optimiser vos performances et à continuer à progresser en 2025.

Excellente saison à tous !

Projet Sportif Fédéral - Dressage

Modalités

Le projet sportif repose sur le staff des équipes de France et les axes de la stratégie sportive fédérale mis en œuvre par la Direction Technique Nationale. Il propose des dispositions spécifiques par discipline. Les aides et leurs conditions d'attribution sont définies chaque année dans le présent document.

Les groupes cibles de l'action fédérale

Les Groupes 1 et 2 rassemblent dans chaque discipline Olympique et Paralympique les couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

Le **Groupe 1** est la référence pour les sélections des rendez-vous majeurs notamment les championnats internationaux.

Le **Groupe 2** permet un suivi personnalisé des meilleurs couples confirmés et le développement de la relève. La FFE accorde aux couples des aides et primes en fonction de leur groupe et de leurs performances.

Le **Groupe 3** est la mise en valeur des couples en devenir et qui ont besoin d'un accompagnement vers le haut niveau

Le maintien dans le groupe est fonction du suivi sportif et des résultats. Les couples sortent également des groupes en cas de manquement aux engagements du cavalier et /ou du propriétaire, de changement de cavalier ou de vente du cheval.

Conditions d'accès aux différents groupes

Groupe 1

Couples:

• Ayant performé dans les 4 derniers mois au moins 2 fois à 73% minimum en GP de CDI3* et plus dont au moins une fois à l'étranger.

Groupe 2

Couples:

• ayant performé dans les 4 derniers mois au moins 2 fois à 71,5% minimum en GP de CDI 3* et plus dont au moins une fois à l'étranger,

Groupe 3

Couples:

 ayant performé dans les 4 derniers mois au moins 2 fois à 70% minimum en GP du Grand National ou GP des CDI 3* et plus

Le staff fédéral se réserve le droit d'inviter des cavaliers du groupe 3 dans les stages réservés aux groupes 1 et 2.

Les couples sortent des groupes en cas de performances de plus de 4 mois, d'objectifs non réalisés, de manquement aux engagements du cavalier et / ou du propriétaire notamment vis-à-vis de la charte équipe de France, de changement de cavalier ou de vente du cheval avec remboursement des aides.

Sélections

Comités de concertation Seniors :

DTN, Conseiller Technique National, Sélectionneur et Chef d'équipe Seniors, Référent technique, Expert FFE et Vétérinaire fédéral.

Comités de concertation Jeunes :

DTN, Conseiller Technique National, Sélectionneuse et Cheffe d'équipe Children, poneys, juniors, jeunes cavaliers et U25, Expert FFE et Vétérinaire fédéral.

Accès au sélections et programme 2024 2025

Cavaliers du Groupe 1

Accès aux sélections : tous CDI / CDIO/ CDIW Programme :

Au choix 2 CDI 3*minimum dans la période de février à début mai dont au moins un à l'étranger.

Choix de concours avec un objectif de « travail » en lien avec l'équipe fédérale.

Puis les compétitions internationales de référence listées ci-après.

Cavaliers des Groupes 2 et 3

Accès aux sélections : CDI 3 et 4*

Programme : Grand National, compétitions internationales de référence, CDI3 et 4* selon planning personnalisé de compétition pour le couple validé par la FFE.

Accès aux sélections du Championnat d'Europe 2025

Pour les championnats internationaux, les performances réalisées dans les 4 derniers mois précédant la date des engagements nominatifs sont prises en compte. La dernière performance doit être réalisée au cours des 6 semaines précédant cette date.

Pour les CDIW, la dernière performance doit être réalisée au cours des 6 semaines précédant le premier jour de compétition du concours visé afin d'être sélectionné.

Toute sélection se réfère à l'article 8.4 « Sélection » des dispositions générales du règlement général des compétitions de la FFE.

Suivi de l'entraînement par le sélectionneur avec référent technique et juge international

Stage Évaluation et Objectifs

Couples pouvant être invités : Groupes 1 et 2, U25, 7 ans, détection sur décision du sélectionneur national.

Suivi des objectifs :

En compétition Grand National, CDI, Coupes des Nations, Master Pro, championnats internationaux et lors des stages de suivi technique seniors, U25 et 7 ans.

Regroupement de début de saison : Obligatoire, ouvert aux couples (groupes 1 et 2) et aux couples invités par le sélectionneur.

Regroupement final en vue de l'échéance de l'année : Obligatoire et réservé aux couples sélectionnés.

Autres Listes

Liste JEUNES : Constituée de couples des catégories U25, jeunes cavaliers, juniors, poneys ou enfants à potentiel de sélections internationales.

La référence se situe dans la performance en compétition TDA et internationaux.

Chevaux de 7 ans : Les chevaux de 7 ans sont évalués sur les épreuves qui leur sont réservées sur les étapes du Grand National, sur les CDI et sur le championnat de France. Les chevaux de 7 ans peuvent être invités aux stages Haut Niveau Seniors.

Le soutien fédéral aux groupes Seniors

A. Suivi vétérinaire

Les chevaux bénéficient d'un suivi longitudinal : alimentation, locomotion, physiologie de l'entraînement. Les chevaux entrant dans ce cursus ont l'obligation d'être soumis au suivi longitudinal du vétérinaire fédéral.

B. Préparation sportive

La préparation sportive des chevaux et des cavaliers bénéficie de la recherche appliquée et des sciences en support de la performance.

Les engagements du propriétaire

A. Carrière sportive

Le propriétaire, avec son cavalier, assure la bonne gestion de la carrière sportive de son cheval en accord avec les règlements FFE et FEI. Il fait participer son cheval aux compétitions définies par la FFE et aux réunions préparatoires aux grandes échéances.

Il honore les sélections en équipe de France et œuvre pour la réalisation de la meilleure performance possible lors de ces sélections.

B. Bien-être du cheval

Il s'engage à respecter les bonnes pratiques de la Charte du bien-être équin et les règles de prévention et de lutte contre le dopage.

C. Suivi vétérinaire

Le propriétaire fait suivre régulièrement son cheval par un vétérinaire traitant de son choix. Il fournit ses coordonnées au vétérinaire fédéral et l'autorise à lui communiquer systématiquement toutes informations utiles.

Un examen annuel au CIRALE peut être effectué sur demande du vétérinaire avec un bilan imagerie.

Les engagements du cavalier

A. Ethique

Le cavalier s'engage à respecter la Charte du cavalier des équipes de France et la Charte d'Ethique et de Déontologie de la FFE.

B. Bien-être du cheval

Le cavalier s'engage à respecter les bonnes pratiques de <u>la Charte du bien-être équin.</u>

C. Préparation physique et mentale

Le cavalier s'engage à atteindre les objectifs individualisés qui ont été définis avec lui comprenant notamment la condition physique et mentale suivant les recommandations de l'équipe fédérale d'encadrement.

Coordonnées

Fédération Française d'Equitation

Service FFE Compétition Parc Equestre Fédéral La Colonie 41600 LAMOTTE-BEUVRON

Directrice Technique Nationale

Sophie DUBOURG

Conseiller Technique National en charge des Seniors

Laurent GALLICE

Conseiller Technique National en charge des Jeunes

Patrick RODDE

Sélectionneur et Chef d'Equipe seniors

Jean MOREL

Sélectionneuse Nationale / Cheffe d'Équipe U25, Jeunes Cavaliers, Juniors, Poneys, et Children

Muriel LEONARDI

FFE Compétition - Secrétariat du Dressage

Tél.: 02.54.94.46.58

Ouvert du Lundi au Vendredi 9h-13h & 14h-18h

Renseignements

Le passeport FEI

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les CDI*/**, CDIYH, CDI U25 Y J P Ch.

Secrétariat Passeport FEI FFE – Service Passeports Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte Beuvron

2 Tél. : 02.54.94.46.01

Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.

L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale l'enregistrement des cavaliers et des chevaux/poneys auprès de la FEI est obligatoire. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur www.ffecompet.com.

Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identification sont à transmettre à la FEI via l'application FEI HORSE APP. www.ffe.com/fag/les-démarches-FEI

Le certificat sanitaire

<u>Pour tout transport de chevaux/poneys à l'étranger</u>, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Depuis le 15 octobre 2021, les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante : https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche. Depuis cette même date, l'accord France Benelux relatif aux échanges d'équidés ne s'applique plus. Ces déplacements sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres pays européens.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation FEI :

https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations

Attribution des Aides et des Primes

Toute sélection ou performance ne donnent pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

Aides fédérales aux cavaliers

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Equitation.

Ces aides fédérales sont versées sous condition de performance aux cavaliers sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés pages 16 et 17 du présent document.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du cavalier, après retour :

- de leur dossier complet Sportif de Haut Niveau, pour les cavaliers concernés
- de la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre cavalier.

Bourse à l'entraînement

La Fédération Française d'Equitation prend en charge le financement d'entraîneurs privés.

Cette bourse est réservée aux cavaliers sur validation DTN et sur demande écrite. Les entraîneurs privés devront être préalablement validés par la Direction Technique Nationale.

Les conditions et modalités de versement de cette aide sont précisées page 16 du présent document.

Primes fédérales aux cavaliers

Primes versées par la Fédération Française d'Equitation aux cavaliers médaillés au Championnat d'Europe 2025 Primes versées aux cavaliers sous conditions de performances sur la saison.

Au cours de la même période, le cavalier ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de la FFE ou de la FEI.

Primes fédérales aux Propriétaires

Le versement des primes intervient sous réserve du respect des conditions suivantes :

Au cours de l'année 2025, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction pour dopage, sur le circuit FFE ou FEI (sauf contamination alimentaire involontaire et avérée de la part de l'équipe d'encadrement du cheval).

Au cours de l'année 2025, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.

Le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime, doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.

Le versement des primes acquises au cours de la saison 2025 interviendra au plus tard le 31 août 2025 pour les performances situées entre le 01/01/25 et le 30/06/25, le 31 mars 2026 pour les performances situées entre le 01/07/25 et le 31/12/25, au prorata de la propriété renseignée au SIRE et sur le compte engageur du propriétaire.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état.

Barème des aides fédérales

Kilomètres calculés selon www.viamichelin.fr - itinéraire conseillé

Déplacements :

Route : sans justificatif, depuis le domicile jusqu'au lieu de stage ou de compétition

0.40€/km par transport quelque soit le nombre de chevaux

Avion, bateau et train : prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives originales. Remboursés dans la limite d'un montant de 500€ par concours.

Hébergement et restauration, en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :

A l'Étranger:

- Hébergement : 90 € par journée de compétition/stage.
- Restauration : **40** € par journée de compétition/stage.

En France:

- Hébergement : **60** € par journée de compétition/stage.
- Restauration : **32** € par journée de compétition/stage.

Attribution des Aides et des Primes

Aides d'Etat (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

Les aides personnalisées :

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relèves dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau. Ces aides correspondent à un manque à gagner sportif et ne sont pas cumulables sur un même événement.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les cavaliers avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant attribué pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **11 775€** selon le barème 2025.

Les montants proposés sur la présente Saison Sportive restent soumis à la validation de l'Agence Nationale du Sport.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées de l'Etat pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

Primes FFE – Championnat d'Europe

Crozet (26 août – 31 août 2025)

CAVALIERS

Primes FFE:

Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille	de Bronze
Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe
8 000€	4 000€ par cavalier	4 000€	2 000€ par cavalier	2 000€	1 000€ par cavalier

PROPRIETAIRES

Primes FFE:

Compétitions	Résultat	Montant
	1er	6 000 €
Championnat d'Europe de Crozet	2ème	4 000 €
Epreuves Individuelles Grand Prix	3ème	2 000 €
Freestyle (Cumulables)	4ème et 5ème	1 500 €
	GP : Classé dans le 1 ^{er} quart à partir de la 6 ^{ème} place	1 000 €
	1er	6 000 €
Championnat d'Europe de Crozet Epreuve par Équipe Grand Prix Spécial (Montant par cheval)	2ème	4 000 €
	3ème	2 000 €
	4ème à 8ème	1 000 €

Primes FFE - Concours Internationaux

Primes FFE aux propriétaires

Compétition	Résultat de référence (% minimum)	Montant par performance	Conditions
Grand Prix	78%	10 000€	Réservé aux propriétaires des
des CDIs de référence listés page 20	74%	3 000€	chevaux listés dans les groupes 1 et 2.
avant le Championnat d'Europe	73%	2 000€	Le versement de la prime est
	71.5%	1 000€	conditionné à la répétition de la performance (au moins égale ou supérieure au résultat de
Grand Prix Spécial des CDIs de	78%	10 000€	référence) dans les 4 mois.*
référence listés page 20 avant le Championnat d'Europe	74%	3 000€	La prime de la première performance est versée après la deuxième performance
	73%	2 000€	deuxieme performance

^{*} Dans le cas où la performance suivante est inférieure au résultat de référence de la première performance mais supérieure ou égal au résultat de référence inferieure, le montant versé pour les deux performances sera celui du résultat de référence de la deuxième performance.

Exemple : le couple obtient la note de 73% puis de 71,5% dans les 4 mois, la prime propriétaire s'élève à 1000€ pour chacune des deux performances.

SENIORS

Accompagnement FFE

Pour une prise en charge effective, toute demande devra être effectuée par le biais de ce formulaire : lien et validée par la DTN avant l'entrainement. Toute demande postérieure ne sera pas prise en charge. Groupe 1: Bourse à l'entrainement Dressage, **Préparation Mentale et Physique** La FFE rembourse, sur présentation d'une facture acquittée, l'entraînement du Après validation de la DTN du projet et du cheval et/ou du cavalier. Les demandes sont validées par la DTN dans la devis de l'entraîneur privé proposés par le limite de 6000€/an par cavalier. cavalier La validation est accordée pour une période de 3 mois. Toute reconduction sera soumise à un bilan évaluant le résultat de l'action écoulée. Un nouveau formulaire de demande devra être envoyé avant la nouvelle période d'entraînement. Sous l'autorité de la DTN et du chef d'équipe Regroupements Juge international + vétérinaire fédéral + expert technique, Évaluation et Haut-niveau obligatoires: objectifs techniques individuels. Bilan vétérinaire 1/Evaluation et Objectifs Information projet sportif et échéances Mâcon 25 au 26 février Cavalier du groupe 1 2/ regroupement final Forfait aides personnalisées de 250 €/jour Mâcon date à déterminer Prise en charge intervenants et installations Chevaux Transport au barème fédéral du cheval sélectionné Frais de boxe (première litière) : cheval sélectionné Cavaliers sélectionnés + réserviste Hébergement + restauration au barème fédéral Regroupement final Prise en charge intervenants et installations Mâcon (FRA) 23-24 août Chevaux sélectionnés + réserviste Transport au barème fédéral du cheval sélectionné Frais de boxe (première litière): 1 cheval Sous l'autorité du sélectionneur et de la DTN Expert technique et Juge international Évaluation et objectifs techniques individuels. **Regroupements Détection** / Évaluation Dates et lieu à définir Prise en charge intervenants et installations Chevaux Frais de boxe (première litière) pour les chevaux des groupes 1 et 2 Compétition choisie avec le sélectionneur pour laquelle il ne sera pas demandé un résultat sportif. Pour une prise en charge effective, toute demande devra être écrite et validée par la DTN avant la compétition « test ». Toute demande postérieure ne sera pas prise en charge. Compétition « test » Après validation de la DTN Chevaux Transport au barème fédéral

Compétitions de référence (hors compétitions Nationales)

Listées ci-dessous

Groupe 1: sous condition de performance d'obtenir **73%** dans le Grand Prix

Chevaux

Transport au barème fédéral

Groupe 2 : sous condition de performance d'obtenir, **71.5%** dans le Grand Prix des CDI du planning établi.

Chevaux

Transport au barème fédéral

CDIO

Compiègne (FRA)

01-04/05

Lier (BEL)

15-18/05/2025

Rotterdam (NED)

16-22/06

Aix la Chapelle (GER)

30/06-06/07

Falsterbo (SWE)

10-13/07

Cavalier

Hébergement + restauration au barème fédéral

Chevaux

Engagement + transport au barème fédéral

Cavalier

Hébergement + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 2000 €

Chevaux

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elite, Seniors ou Relèves sous

Frais de boxe + engagement + transport au barème fédéral

Championnat d'Europe Crozet (FRA) 26-31/08

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.

réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Listes des compétitions de référence

- Master Pro de dressage
- Le Circuit Grand National
- Les Grands Prix Coupe du Monde
- Les Grands Prix des CDIO
- Les Grands Prix des CDI 5* WEL
- Les Grands Prix des CDI 4*WEL
- Les Grands Prix des CDI 3 et 4 * désignés par l'encadrement fédéral :

Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers

- Basel (SUI) CDI-W 10-12/01/2025
- Amsterdam (NED) CDI-W 23-06/01/2025
- Le Mans (FRA) CDI3 06-09/02/2025
- Neumunster (GER) CDI- 13-16/02/2025
- Göteborg (SWE) CDI--19-23/02/2025
- Lier (BEL) CDI3 CDI4*24/02-02/03/2025
- Herning (DEN) CDI3*CDI4 05-9/03/2025
- 'S-Hertogenbosch (NED) CDI-W CDI313-16/03/2025
- Aachen (GER) CDI4*03-06/04/2025
- Fontainebleau (FRA) CDI5* 25-07/04/2025
- Hagen A.T.W (GER) CDI3* CDI4*23-27/04/2025
- Compiègne (FRA) CDI3* 01-04/05/2025

- Hamburg (GER)CDI3* CDI4* 27/05-01/06/2025
- München-Reim CDI3* CDI5* 29/05-01/06/2025
- Budapest Region (HUN) CDI3* 03-08/06/2025
- Wiesbaden (GER) CDI4*06-09/06/2025
- Hagen A.T.W. (GER) 05-08/06/2025
- Jardy (FRA) CDI3* 13-15/06/2025
- Aachen (GER) CDI4* 30/06-06/07/2025
- Deauville (FRA) CDI3* 10-13/07/2025
- Falsterbo (SWE) CDI3*10-13/07/2025
- Mâcon (FRA) CDI3* 31/07-03/08/2025

La FFE se réserve le droit d'élargir cette liste de concours en fonction des aléas de l'actualité sportive.

JEUNES SENIORS (16 à 25 ans)

Prise en charge FFE

L'objectif des cavaliers U25 est une participation individuelle ou équipe à 68% au championnat d'Europe.

Stage de Haut Niveau 21 au 22 décembre 2024	Cavalier Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées 150 euros/jour Chevaux Frais de boxe (première litière) 1 cheval maximum
Compétitions de référence : Le Mans Pro (FRA) 25-26/01 Le Mans CDI (FRA) 06-09/02 Macon GN 27/02-02/03 Ornago CDI (ITA) 13-16/03 Le Mans GN (FRA) 14-16/03 Aachen CDI (GER) 03-06/04 Jardy GN (FRA) 03-06/04 Sint-Truiden (FRA) 16-20/04 Compiègne CDI (FRA) 01-04/05 Lier CDIO (BEL)15-17/05 Jardy CDI (FRA) 13-16/06	Présence encadrement
Aides attribuées sur les CDI définis par la DTN Le Mans (FRA) 06 au 09 février	Sous condition de performance 68% dans la reprise équipe : Cheval Transport au barème fédéral
Lier (BEL) CDIO 15 au 18 mai	Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)
Stage final de préparation au Championnat d'Europe U25 Vierzon (FRA) 25 au 26 juin	Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées 150 euros/jour Chevaux Transport au barème fédéral du cheval sélectionné Frais de boxe (première litière) : 1 cheval
Championnat d'Europe U25 Kronberg (GER) 10 au 13 juillet	Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées 250 euros/jour Cheval Frais de boxe (première litière) + engagement + transport au barème fédéral

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.

Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elite, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

CHEVAUX DE 7 ANS

Stages de Haut Niveau	Chevaux Frais de box (première litière) 1 cheval
Championnat du Monde Verden (GER) 05 au 10 août 2025	Modalités de sélection championnat du monde de Verden : cliquez ici (sous réserve et conformément au règlement proposé par FEI WBFSH Dressage World Breeding Championship for Young Horses)

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.

JEUNES CAVALIERS

Prise en charge FFE

L'objectif des Jeunes Cavaliers est une performance par équipe à 69% au championnat d'Europe.

Stage de Haut Niveau Jeunes Cavaliers	Cheval Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum
21 au 22 décembre 2024	Cavalier Prise en charge intervenants et installations
Compétitions de référence : Le Mans Pro (FRA) 25-26/01 Le Mans CDI (FRA) 06-09/02 Macon GN 27/02-02/03 Ornago CDI (ITA) 13-16/03 Le Mans GN (FRA) 14-16/03 Aachen CDI (GER) 03-06/04 Jardy GN (FRA) 03-06/04 Sint-Truiden (FRA) 16-20/04 Compiègne CDI (FRA) 01-04/05 Lier CDIO (BEL)15-17/05 Hagen CDIO (GER) 11-15/06 Jardy CDI (FRA) 13-16/06	Présence encadrement
CDI Y Le Mans (FRA) CDI 06 au 09 février Hagen (GER) CDI 11 au 15 juin	Sous condition de performance 69 % mini dans la reprise St Georges (Team Y) : Cheval Transport au barème fédéral
CDIO Y Lier (BEL) CDIO 15 au 18 mai	Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)
CDIO Y Hagen (GER) 11 au 15 juin	Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière) Sous condition de performance 69% dans la reprise équipe : Cheval Transport au barème fédéral
Stage final de préparation au Championnat d'Europe Jeunes Cavaliers Vierzon (FRA) 25 au 26 juin	Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral Prise en charge intervenants et installations Cheval Frais de box (première litière) : 1 cheval + transport au barème fédéral
Championnat d'Europe Jeunes Cavaliers Kronberg (GER) 10 au 13 juillet	Cavalier Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE. Restauration au barème fédéral Cheval Frais de boxe (première litière) + engagement + transport au barème fédéral

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.

Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers

JUNIORS

Prise en charge FFE

L'objectif des Juniors est une performance par équipe à 69% au championnat d'Europe.

Stage de Haut Niveau Juniors	Cheval Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum
21 au 22 décembre 2024	Cavalier Prise en charge intervenants et installations
Compétitions de référence :	
Le Mans Pro (FRA) 25-26/01 Le Mans CDI (FRA) 06-09/02 Macon GN 27/02-02/03 Ornago CDI (ITA) 13-16/03 Le Mans GN (FRA) 14-16/03 Aachen CDI (GER) 03-06/04 Jardy GN (FRA) 03-06/04 Compiègne CDI (FRA) 01-04/05 Sint-Truiden (FRA) 16-20/04 Lier CDIO (BEL) 15-17/05 Hagen CDIO (GER) 11-15/06 Jardy CDI (FRA) 13-16/06	Présence encadrement
CDI J	Sous condition de performance 69% mini dans la reprise équipe :
Le Mans (FRA) CDI 06 au 09 février	Cheval Transport au barème fédéral
Hagen (GER) CDI 11 au 15 juin	
CDIO J	
Lier (BEL) CDIO 15 au 18 mai	Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)
CDIO J	Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)
Hagen (GER)	Sous condition de performance 69% dans la reprise équipe : Cheval
11 au 15 juin	Transport au barème fédéral
Stage final de préparation au Championnat d'Europe Juniors	Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral Prise en charge intervenants et installations
Vierzon (FRA) 15 au 16 juillet	Cheval Frais de boxe (première litière) : 1 cheval + transport au barème fédéral
	Cavalier
Championnat d'Europe Juniors	Hébergement au barème fédéral, dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème fédéral
Le Mans (FRA) 30 juillet au 03 août	Cheval Frais de boxe (première litière) + engagement + transport au barème fédéral

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.

CHILDREN

Prise en charge FFE

L'objectif des Children est une performance par équipe à 70 % au championnat d'Europe.

Stage de Haut Niveau	Cheval Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum
21 au 22 décembre 2024	Cavalier Prise en charge intervenants et installations
Compétitions de référence :	
Le Mans Pro (FRA) 25-26/01 Le Mans CDI (FRA) 06-09/02 Macon GN 27/02-02/03 Ornago CDI (ITA) 13-16/03 Le Mans GN (FRA) 14-16/03 Aachen CDI (GER) 03-06/04 Jardy GN (FRA) 03-06/04 Sint-Truiden (FRA) 16-20/04 Compiègne CDI (FRA) 01-04/05 Lier CDIO (BEL)15-17/05 Hagen CDIO (GER) 11-15/06 Jardy CDI (FRA) 13-16/06	Présence encadrement
CDI Ch	Sous condition de performance 70% mini dans la reprise équipe :
Le Mans (FRA) CDI 06 au 09 février Hagen (GER) CDI 11 au 15 juin	Cheval Transport au barème fédéral
CDIO Ch Lier (BEL) CDIO 15 au 18 mai	Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)
CDIO Ch	Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)
Hagen (GER) 11 au 15 juin	Sous condition de performance 70% dans la reprise équipe : Cheval Transport au barème fédéral
Stage final de préparation au Championnat d'Europe	Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral Prise en charge intervenants et installations
Vierzon (FRA) 15 au 16 juillet	Cheval Frais de boxe (première litière) : 1 cheval + transport au barème fédéral
	Cavalier
Championnat d'Europe Children	Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE. Restauration au barème fédéral
Le Mans (FRA) 30 juillet au 03 août	Cheval Frais de boxe (première litière) + engagement + transport au barème fédéral

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.

PONEYS

Prise en charge FFE

L'objectif des cavaliers Poneys est une performance par équipe à 68% au championnat d'Europe.

Stage de Haut Niveau Poneys	Cheval Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum
21 au 22 décembre 2024	Cavalier Prise en charge intervenants et installations
Compétitions de référence :	
Le Mans Pro (FRA) 25-26/01 Le Mans CDI (FRA) 06-09/02 Macon GN 27/02-02/03	
Ornago CDI (ITA) 13-16/03 Le Mans GN (FRA) 14-16/03	
Aachen CDI (GER) 03-06/04	Présence encadrement
Jardy GN (FRA) 03-06/04	
Sint-Truiden (FRA) 16-20/04	
Compiègne CDI (FRA) 01-04/05	
Lier CDIO (BEL)15-17/05 Hagen CDIO (GER) 11-15/06	
Jardy CDI (FRA) 13-16/06	
CDI P	
Le Mans (FRA)	Sous condition de performance 69% dans la reprise équipe :
CDI 06 au 09 février	
	Poney Transport au barème fédéral
Hagen (GER) 11 au 15 juin	Transport au bareme reuerai
CDIO P	
Hagen (GER) 11 au 15 juin	Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)
	Cavalier Engagement (compresset have at première litière)
CDIO P	Engagement (comprenant boxe et première litière)
3213 .	Sous condition de performance 69% dans la reprise équipe :
Lier (BEL) CDIO	
15 au 18 mai	Poney Transport au barème fédéral
	Cavalier
Stage final de préparation au	Hébergement + restauration au barème fédéral Prise en charge intervenants et installations
Championnat d'Europe Poneys	
Vierzon (FRA)	Poney Frais de boxe (première litière): 1 poney + transport au barème fédéra
15 au 16 juillet	
	Cavalier Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE.
Championnat d'Europe Poneys	Restauration au barème fédéral
Le Mans (FRA)	Poney
30 juillet au 03 août	Frais de boxe (première litière) + engagement + transport au barème fédéral

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.



Liste des Sportifs de Haut Niveau 2025

SENIORS (3 sportifs)

AYACHE Alexandre BASQUIN Pauline POTTIER Corentin

RELEVES (5 sportifs)

JUDET CHERET Camille MICHEL-BOTTON Jessica ROUSSEL Alizée SERRE Anne-Sophie SERRE Arnaud

Liste des Espoirs 2025

ESPOIRS (21 sportifs)

BERTAGNE Anne-Louise CHERET Alexandre CLEMENT Eva COMMENGE Lou-Eden COUTURIER Marin DE KONINCK Inès DUPUY PELARDY Anna DUPUY PELARDY Ninon FERRAND Héléa HAXAIRE Noémie JUGLARET Mathilde LOSTRIA Ella NOEL Capucine PINTO Mado PLANCHET Lucie
PONS Charlotte
PORTEJOIE Lana
REYMOND Milla
SCHEVINGT Emeline
VALKYSER Louisa
VIAUD Timothé

Collectifs Nationaux 2025

COLLECTIF NATIONAUX (29 sportifs)

BANWARTH DOUTE Amandine
BIGAN Daphné
BOURGUINE Yoann
BRIAND Stella
CAILLOD Charlotte
CALLET Paola
CAMBOURIEU Mathilde
CAPELLE MOROSI Thanaïs
CARRE PISTOLET Blanche
CURCHOD Eugénie

DAVRICHE Agathe
DE LA BURGADE Isoline
DECITRE Amelie
DELMAIRE Maxime
DEMAREZ Clara
DUFIL Carla Marie
HEBRAS Maud
HUMBERT Alix
LABERT KACZMAREK Eline
LOPEZ Sarah

MARMONIER Lily
MEEKE Gabrielle
PAVLOVSKY Valentine
PLANCHET Sarah
SANCHEZ Eva
THOMAS Eloise
TICHADOU Marie
VOLLA PELARDY Lorette
WEIJKAMP Fleur

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et Collectif National pour 2026

		ELITE	SENIOR	RELEVE
Jeux Olympiques individuel		1 à 8	9 à 16	
Jeux Olympiques équipe	3 cavaliers	1 à 4	5 à 8	
Sélection CCSO ou CPS			Х	
Championnat du Monde senior individuel		1 à 8	9 à 16	
Championnat du Monde senior équipe	4 cavaliers	1 à 4	5 à 8	
Championnat d'Europe senior individuel		1 à 3	4 à 8	9 à 30
Championnat d'Europe senior Equipe	4 cavaliers	1	2 à 3	4 à 6
CDIO5* équipe	4 cavaliers		1	2 à 5
CDIO4* / CDIO3* équipe	4 cavaliers			1 à 3
CDI-W / CDI5* / CDI4* / CDI3*				1 à 5 6 à 10 (si 2 perf)
Cavalier de 25 ans et moins en CDI3*				1 à 10 (en GP)
Championnat d'Europe U25 individuel				1 à 8
Championnat d'Europe U25 équipe	4 cavaliers			1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers équipe	4 cavaliers			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Juniors équipe	4 cavaliers			1 à 3

		ESPOIR (25 ans et moins)
CDI-W / CDI5* / CDI4* / CDI3*		1er quart des partants
Cavalier de 25 ans et moins en CDI3*		1 à 5 (Inter II et U25)
Championnat d'Europe U25 individuel		Participation
Championnat d'Europe U25 équipe	4 cavaliers	Participation
Championnat d'Europe Jeunes cavalier individuel		Participation
Championnat d'Europe Jeunes cavalier équipe	4 cavaliers	Participation
Championnat d'Europe Juniors individuel		Participation
Championnat d'Europe Juniors équipe	4 cavaliers	Participation
Championnat d'Europe Poneys		Participation
Championnat d'Europe Children		Participation
Championnat de France Jeunes cavaliers		1er en individuel
Championnat de France Juniors		1er en individuel
Championnat de France Minimes		1er en individuel
Championnat de France As poney Elite		1er en individuel

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

NB : Toutes les performances individuelles dans les CDIO, CDI5*, CDI4* et CDI3* doivent être réalisées lors du Grand Prix et/ou du Grand Prix Spécial ; ou pour les CDI-W lors du Grand Prix et/ou de la reprise libre GP.

Un classement est pris en compte aux conditions suivantes : 68% minimum

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre. Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dates d'inscription (année suivant la performance) Elite : 01/01/2026 au 31/12/2027

Senior et Relève : 01/01/2026 au 31/12/2026

Espoir et collectifs nationaux : 01/01/2026 au 31/12/2026

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.